



LES DAUPHINS DU CENTRE BRIE

06 89 15 55 50 / infos.dcb.natation@gmail.com

Site internet : www.dcb-natation.fr

INFORMATIONS
PRATIQUES

SAISON
2026/2027

Pour les anciens adhérents : Pour être prioritaires, les dossiers d'inscription sont à renvoyer pour le 15 août dernier délai, en prenant soin de remettre un dossier par nageur. Passée cette date, vous ne serez plus prioritaire. Sont considérés comme prioritaires les personnes qui ont payé une cotisation aux DCB pour la saison 2025/2026 et les personnes ayant pris des cours particuliers auprès des maîtres-nageurs du centre "La Vague".

Pour les nouveaux adhérents : nous faire parvenir vos dossiers dès que possible. Toute nouvelle inscription est mise sur liste d'attente jusqu'au 15 août, puis prise en compte par ordre d'arrivée des dossiers (cachet de la poste ou date de remise en main propre).

Les dossiers sont à déposer dans la boîte aux lettres du club à la piscine (à l'intérieur au 1er étage à gauche) ou à envoyer à l'adresse suivante :

Dauphins du Centre-Brie
M Gilles SAMSON
4 rue La Fontaine
77610 FONTENAY-TRÉSIGNY

Merci de ne pas envoyer vos courriers en recommandé mais en courrier simple.

Date limite d'envoi des courriers : 31 août 2026.

Passée cette date, les inscriptions seront prises au forum des associations de Fontenay Trésigny le 5 septembre 2026.

Vous pourrez contrôler votre inscription en consultant les listes sur notre site www.dcb-natation.fr.

Une publication sera faite mi août, et sera réactualisée avant le forum des associations.

Nous ne prévenons pas individuellement les adhérents de la réception des dossiers.

Pour les personnes bénéficiant de bons mairie de Fontenay, pensez à remplir le formulaire joint qui nous servira de justificatif.

Pour les personnes bénéficiant de bons mairie (Gretz, Tournan), pensez à les déduire de la cotisation à payer et à nous les transmettre dès que vous les recevrez.

Pour les bons passeports délivrés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, si vous en êtes bénéficiaires, pensez à nous joindre la copie du code dès réception du mail émanant du Ministère (par mail infos.dcb.natation@gmail.com) et pensez à déduire le montant de la cotisation (pensez à la caution).

Modes de règlement :

Pour tout mode de paiement autre que le chèque, un chèque de caution équivalent au montant restant dû de la cotisation vous sera demandé.

Ce chèque sera encaissé le 1er janvier 2027 si aucune régularisation n'a été effectuée avant cette date.

Pour les paiements en espèces, seuls les dossiers remis en main propre seront acceptés, avec signature d'un reçu en présence des deux parties.

- Chèque à l'ordre de « Des Dauphins du Centre Brie » (3 au maximum : 5 oct / 5 nov / 5 déc).
- ANCV chèques vacances ou Coupons sport : remplis avec nom, adresse (refusés sans ces indications).
- LABAZ ou Pass Sport
- Virement bancaire (3 virements maximum : 5 oct / 5 nov / 5 déc) : demandez les coordonnées bancaires du club sur infos.dcb.natation@gmail.com.
- Espèces (sur place)

Remises : 2 adhérents : 15 € / 3 adhérents : 40 € / 4 adhérents et plus : 60 €.

Une seule remise par famille : parents, enfants, fratrie.

Une remise de 15€ est accordée pour un adhérent participant à 2 activités (ex : synchro et sportive)

Reprise des entraînements la semaine du 7 septembre 2026 (information confirmée sur www.dcb-natation.fr).

Le Comité Directeur



LES DAUPHINS DU CENTRE BRIE

06 89 15 55 50 / infos.dcb.natation@gmail.com

Site internet : www.dcb-natation.fr

RÈGLEMENT
INTÉRIEUR
SAISON
2026/2027

I. TENUE

1. Une bonne tenue et une discipline librement consentie par les membres sont la règle du club des DAUPHINS DU CENTRE BRIE.
2. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite, un comportement dangereux ou inapproprié, ou des propos incorrects envers les autres fera l'objet de sanctions allant de la suspension temporaire à l'exclusion définitive du club.
3. L'introduction et la consommation de produits alcoolisés, de tabac, de substances prohibées dans les enceintes sportives ou pendant les déplacements, compétitions ou entraînements, ainsi que l'usage de produits dopants sont interdits.
4. Tout membre du club s'engage à respecter les entraîneurs, les membres du personnel de la piscine de Fontenay, les membres du bureau et les autres adhérents du club.

II. SÉCURITÉ

1. Le respect des consignes de sécurité s'impose à chaque membre du club. En cas de manquement, une exclusion pourra être prononcée. Tout accident, même bénin, doit être signalé au responsable présent.

III. ENTRAÎNEMENTS

1. Pour participer aux entraînements, tous les membres doivent être à jour dans leur cotisation.
2. Chaque nouvel adhérent devra fournir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la natation.
3. Les nageurs sont pris en charge par le club dès leur arrivée à la piscine et en présence des entraîneurs (il convient de s'assurer de la présence effective des entraîneurs). Pour les nageurs mineurs, il n'est pas permis de quitter l'entraînement avant l'heure prévue, sauf présentation à l'entraîneur d'une demande écrite des parents, il sera également précisé sur le courrier les coordonnées de la personne qui vient chercher l'enfant mineur.
4. Les nageurs sont tenus de respecter les horaires des entraînements.

IV. COMPÉTITION

1. Les nageurs ne pourront participer aux différentes compétitions qu'à la condition d'avoir une licence.
Pour l'obtention d'une licence au sein de la fédération à laquelle le club est affilié, un questionnaire de santé (version pour mineurs/majeurs) est à compléter :
 - si toutes les réponses du questionnaire sont négatives, une attestation est à compléter,
 - si une réponse est positive dans le questionnaire, un certificat médical (datant de moins d'un an) de non-contre-indication à la pratique de la natation en compétition est requis.Pour les groupes sans compétition, la mention « en compétition » n'est pas attendue.
En l'absence de ces documents à la date indiquée, aucune demande de licence ne sera effectuée.
2. Les nageurs inscrits dans un groupe compétition s'engagent à participer aux compétitions pour lesquelles le club les a engagés. En cas de forfait, ils doivent prévenir les entraîneurs. Les forfaits tardifs entraîneront la facturation des frais d'engagement au nageur.
3. Tous les nageurs doivent respecter les entraîneurs, officiels, organisateurs, bénévoles et autres nageurs lors des compétitions internes et externes. Tout manquement sera sanctionné, de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive des compétitions.

V. COTISATIONS / REMBOURSEMENT

1. Le tarif des cotisations est présenté à l'Assemblée Générale annuelle et soumis au vote pour approbation des membres présents et votants.
2. Les adhérents doivent régler leur cotisation lors de l'inscription pour avoir accès aux entraînements.
3. Les adhérents ne pourront prétendre au remboursement de leur cotisation en cas d'arrêt en cours de saison. Seuls les arrêts définitifs pour raison médicale, avec présentation d'un certificat médical, donneront droit à un remboursement au prorata de la période restante jusqu'à fin juin.
Les arrêts médicaux temporaires ou les déménagements en cours d'année ne donnent pas droit à un remboursement.
4. En cas de paiement différé ou partiel lors de l'inscription, un chèque de caution correspondant au montant restant dû devra être remis au moment de l'inscription. Ce chèque sera encaissé automatiquement le 1er janvier 2027 si le solde n'a pas été régularisé d'ici cette date.

VI. INFORMATIONS

1. L'information des membres du club est diffusée par voie d'affichage, via les groupes WhatsApp, par mail ou sur le site internet.
2. Les statuts de l'association sont disponibles sur demande.

TOUTE PERSONNE QUI ADHÈRE AU CLUB DES DAUPHINS DU CENTRE BRIE S'ENGAGE À RESPECTER LE PRÉSENT RÈGLEMENT.

Le Comité Directeur, chargé de l'application du règlement intérieur, pourra prendre toutes les mesures utiles pour sanctionner le non-respect de ces règles ou un comportement antisportif.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU/DE LA SPORTIF-VE MINEUR-E

En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée ou organisée par une fédération agréée, hors discipline à contraintes particulières.

Ce questionnaire de santé est conforme à l'[article 2 de l'arrêté du 7 mai 2021](#).

Information à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant. C'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

FAIRE DU SPORT, C'EST RECOMMANDÉ POUR TOUTES ET TOUS.

En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné-e pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle.

Tu réponds par OUI ou par NON. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : Une fille Un garçon
Tu as : ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE :

Es-tu allé.e à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	Oui	Non
As-tu été opéré-e ?	Oui	Non
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	Oui	Non
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	Oui	Non
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	Oui	Non
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	Oui	Non
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	Oui	Non
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à l'habitude ?	Oui	Non
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	Oui	Non
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ?	Oui	Non
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	Oui	Non

DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES) :

Te sens-tu très fatigué-e ?	Oui	Non
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	Oui	Non
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?	Oui	Non
Te sens-tu triste ou inquiet ?	Oui	Non
Pleures-tu plus souvent ?	Oui	Non
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	Oui	Non

AUJOURD'HUI :

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	Oui	Non
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	Oui	Non
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	Oui	Non

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	Oui	Non
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	Oui	Non
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? *	Oui	Non

* Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.

SI TU AS RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, montre-lui ce questionnaire de santé rempli.

SI TU AS RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS, tu n'as pas besoin de présenter un certificat médical lors de ton inscription à un club sportif ni pour la délivrance ou le renouvellement de ta licence sportive. Tu peux donc pratiquer une ou plusieurs activités sportives de ton choix, à l'exception de certaines activités sportives à contraintes particulières pour lesquelles un certificat médical reste nécessaire. Pour connaître la liste de ces activités renseigne-toi auprès de ton club.

CE QUESTIONNAIRE EST STRICTEMENT PERSONNEL. Toi ou ton/tes parent·s n'avez pas à le présenter lors de l'inscription dans un club sportif ni pour la délivrance ou le renouvellement d'une licence sportive. Le club sportif te remettra une **ATTESTATION SUR L'HONNEUR** que ton/tes parent·s devront renseigner et signer, et que tu devras remettre au club sportif lors de ton inscription.